



## **PLAN DU BLOC QUÉBÉCOIS POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE LA VOITURE ÉLECTRIQUE**

---

### **Intensifier le soutien à la recherche et au développement (300 M\$/an)**

- Améliorer le crédit d'impôt pour la recherche et le rendre remboursable (50 M\$/an pour le secteur de l'auto électrique)
- Mettre en place un programme d'investissement pour les recherches liées à la mobilité électrique, au transport intelligent et aux nouveaux matériaux plus légers (200 M\$/an en contributions remboursables)
- Investir directement dans la recherche fondamentale et pré-commercialisation, particulièrement dans le développement des batteries (50 M\$/an)

### **Soutenir le déploiement des infrastructures (45 M\$/an + un investissement de départ de 515 M\$)**

- Implanter des bornes de rechargement dans les édifices fédéraux (15 M\$)
- Crédit d'impôt pour l'installation de bornes de recharge dans les entreprises et de fiches de recharge les résidences personnelles (40 M\$/an)
- Mettre en place une fiducie au profit du Québec et des provinces pour soutenir les municipalités dans l'implantation de bornes (500 M\$)
- Abolir la TPS pour tout le matériel nécessaire au déploiement des infrastructures (5 M\$/an)

### **Stimuler l'achat de véhicules électriques (210 M\$/an)**

- Remettre en place des incitatifs à l'achat de véhicules éco-énergétiques et y ajouter un volet particulier pour l'achat de véhicules électriques et hybrides rechargeables, pouvant aller de 3500 \$ à 7000 \$ (200 M\$/an)
- Soutien pour les opérateurs de taxis, services de courrier et autopartage (10 M\$/an)